

# Rapport public Parcoursup session 2024

GAMBETTA CARNOT - CPGE - Lettres

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

## GAMBETTA CARNOT - CPGE - Lettres (7330)

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
GAMBETTA CARNOT - CPGE - Lettres (7330)	Jury par défaut	Tous les candidats	48	740	362	355	47

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
GAMBETTA CARNOT - CPGE - Lettres (7330)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	469	280	276	38	80,9 %
			Masculin	271	82	79	9	19,1 %
			<b>Total</b>	<b>740</b>	<b>362</b>	<b>355</b>	<b>47</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
GAMBETTA CARNOT - CPGE - Lettres (7330)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	16	6	4	1	2,1 %
				AB	70	62	57	6	12,8 %
				B	126	123	123	14	29,8 %
				TB	135	133	133	23	48,9 %
				TBF	37	37	37	3	6,4 %
				<b>Total</b>	<b>384</b>	<b>361</b>	<b>354</b>	<b>47</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Technologique	TB	1	1	1	0	
				<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	285	0	0	0	
				AB	53	0	0	0	
				B	14	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	
				TBF	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	355	0	0	0	

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
GAMBETTA CARNOT - CPGE - Lettres (7330)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	370	354	347	45	95,7 %
			En réorientation	11	6	6	1	2,1 %
			Non scolarisés	110	2	2	1	2,1 %
			Scolarité étrangère	249	0	0	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>740</b>	<b>362</b>	<b>355</b>	<b>47</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
GAMBETTA CARNOT - CPGE - Lettres (7330)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	66	63	60	6
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	61	59	59	4

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	56	55	55	6
			Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	47	44	44	7
			Autres doublettes	153	140	136	24
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Pro	<i>À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.</i>				



*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

<b>Formation d'affectation</b>	<b>Jury</b>	<b>Doublette EDS Significatives</b>	<b>Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu</b>	<b>Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats qui ont accepté la proposition</b>
GAMBETTA CARNOT - CPGE - Lettres (7330)	Jury par défaut	Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	17,2 %	17,5 %	16,9 %	12,8 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	15,9 %	16,3 %	16,7 %	8,5 %
		Humanités, Littérature et Philosophie & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	14,6 %	15,2 %	15,5 %	12,8 %
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	12,3 %	12,2 %	12,4 %	14,9 %
		Autres doublettes	39,9 %	38,8 %	38,4 %	51,1 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

**Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	*Polyvalence : cohérence des résultats / des disciplines « littéraires » *Niveau : Notes sur les 2 dernières années / Notes aux épreuves anticipées, au Bac ou diplôme étranger équivalent	Bulletins sur 2 ans Relevés de notes (examens et diplômes)	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	*Contenu des enseignements : Adéquation du cursus avec la formation (Série / spécialité / options) *Polyvalence : *Résultats en Français-Philosophie-Histoire - Géographie-Langues *Appréciations des bulletins *Avis du conseil de classe sur la capacité à réussir, l'autonomie, la méthode de travail	Bulletins sur 2 ans Fiche avenir du candidat	Essentiel
Savoir-être	*Intérêt *Désir « d'apprendre à apprendre » : -Appréciations des bulletins (absence de bavardages, attitude respectueuse et constructive) -Avis du conseil de classe sur la capacité à s'investir et l'autonomie -Expression écrite et positionnement dans la lettre de motivation	- Bulletins - Fiche avenir - Projet de formation motivé	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	<p>*Progression des résultats : -Maintien des bons résultats ou progression sur les 2 années considérées *Respect des consignes pour les candidatures à l'internat (envoi d'un dossier papier en parallèle de la demande Parcoursup) - Participation à des événements organisés par l'établissement pour faire connaître la formation (Journée Portes Ouvertes, Immersions, Prépa à la Prépa). *</p> <p>Projet : - Projet de poursuite d'études après la formation exprimé dans la lettre de motivation montrant que le candidat veut gagner en solidité de connaissances et de méthodologie pour un concours particulier, un type de concours particulier, ou pour réintégrer un cursus universitaire en se sentant conforté. -Bonus formation rare pour la Spécialité Arts Plastiques souhaitée</p>	Bulletins sur 2 ans + Relevés de notes (examens et diplômes) Lettre de motivation du candidat Dossier papier pour l'internat Listes établies par le secrétariat du Proviseur-Adjoint avec les noms des élèves ayant participé aux JPO, aux immersions	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	<p>* Ouverture * Intérêt pour les domaines généralistes de la formation : * Options suivies dénotant curiosité et ouverture *</p> <p>Activités liées au projet d'études ou professionnel</p>	- Fiche avenir - Projet de formation motivé - Dossier papier pour l'internat	Important

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

**Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :**

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

**Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?**

### **Série Générale**

- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)



## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Les données renseignées par les candidats ont été traitées sur tableur avant la tenue de la commission par un personnel administratif.

#### Classement pédagogique

1) Tri préalable des candidats entre parcours "classiques" et "parcours particuliers" nécessitant un examen préalable individuel par la commission pour pouvoir vérifier si le parcours du candidat permettra de suivre dans la formation : élèves venant de l'étranger (sauf quand il s'agissait de lycée français à l'étranger), réorientation après un parcours dans l'enseignement supérieur. En effet, les différentes rubriques de l'extraction excel ne sont pas renseignées pour ces candidatures (fiche avenir), qui du coup ne peuvent pas être traitées de manière systématique.

2) Tri par LVB pour les parcours classiques : élimination des candidats dont la LVB n'est pas assurée dans l'établissement

3) Attribution de points d'après la fiche avenir pour les candidatures classiques : pour chacun des items "Méthode de travail", "Autonomie", "Capacité à s'investir", "Avis sur la capacité à réussir" : 15 points si le conseil de classe du lycée d'origine a indiqué "Très satisfaisant", 10 points pour "Satisfaisant", 5 points pour "Assez satisfaisant", 0 point pour "Peu démontré" ou case vide.

4) Attribution de 10 points pour un engagement particulier, citoyen notamment, signalé par le conseil de classe du lycée.

5) Critères sociaux (Bourses) : addition du nombre de parts ou d'échelons de bourse du secondaire et du code ACB, affectation de 10 points par "part" ainsi obtenue.

6) Mise en exergue des élèves du lycée (couleur verte) pour une sécurisation du parcours.

A nombre de points égal pour plusieurs candidats, et à valeur intrinsèque du dossier égale, sécurisation du parcours au sein de l'établissement.

La commission a ainsi récupéré un fichier global avec un pré-classement par total de points décroissant pour les parcours classiques. Elle a ensuite examiné les dossiers individuels pour départager les élèves ayant un nombre de points égal, en s'intéressant à leur lettre de motivation, à leurs bulletins... et pour intégrer les parcours non classiques au bon niveau du classement, et a fourni un classement pédagogique.

#### Classement internat :

Classements séparés filles et garçons.

Pour chacun :

1) Le classement pédagogique a été pris en compte en scindant en quintiles. 1er quintile du classement : 40 points d'internat, 2° quintile : 30 points, 3° : 20 points, 4° : 10 points, 5° : 0 points

2) Critères sociaux : \*addition du nombre de parts ou d'échelons de bourse du secondaire et du code ACB, affectation de 10 points par "part" ainsi obtenue. \*politique de la ville : 20 points

3) Critères géographiques (distance domicile-établissement) : \* inférieure ou égale à 5 kilomètres : 0 points ; \*entre 5 et 30 kilomètres : 5 points ; \*entre 30 et 100 kilomètres ; \*supérieure à 100 kilomètres : 20 points

4) Éléments transmis via le dossier papier demandé :

\* dossier papier transmis (= respect des consignes et intérêt réel pour la formation) : 15 points

\* Intérêt pour la formation manifesté par une présence sur place (=prise en compte des conditions offertes dans le projet qui est confirmé par la candidature) : à la journée portes ouvertes : 15 points / participation à une journée d'immersion 20 points / participation à l'opération "prépa à la prépa" : 30 points. Pour cette dernière opération, il s'agit d'un partenariat avec des établissements géographiquement peu éloignés, qui permet de contrebalancer le critère géographique pour des élèves motivés, qui ont réfléchi leur choix

\* Autres : situation familiale ou médicale particulière signalée, volonté exprimée de s'investir dans le tutorat d'un collégien ou d'un lycéen interne, nécessité de rester sur place le week-end (possibilité offerte par l'établissement, qui doit être rentabilisée), jeunesse (les parents des élèves les plus jeunes, mineurs surtout, sont rassurés que leur enfant bénéficie d'un internat et de l'encadrement qui va avec) : 5 points (ou plus si la commission le juge pertinent) par critère vérifié.

Le total de points a permis le classement renseigné dans Parcoursup.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

1. Lors de votre prospection sur les établissements proposant la formation ciblée, **vous êtes généralement renvoyés vers un site Internet. Lisez bien l'ensemble des données.** Des actions particulières peuvent vous être proposées pour conforter votre choix (immersions), des consignes peuvent vous être données. **Beaucoup de candidatures "avec internat" ont été déposées sans remontée parallèle de dossier papier.** Or, ce dossier permet d'examiner votre situation personnelle, de donner des renseignements qui peuvent éclairer la commission et vous rendre prioritaire.
2. En cas de **doute** sur certains éléments comme les LVB proposées, la procédure internat... **téléphonez ou envoyez un courriel** à l'établissement avant la clôture de la plateforme.
3. Votre **lettre de motivation** est un élément important pour vous différencier des autres candidats. Expliquez votre projet, sa maturation, la cohérence avec vos choix de spécialités, d'options, de parcours extrascolaires aussi.

**Signature :**

SANDRINE FRESCAL,

Chef d'établissement de l'établissement GAMBETTA  
CARNOT